

distinctes sont-elles aux prises avec le problème de l'influence économique et culturelle des États-Unis. Sans doute, la situation géographique du Canada est-elle un facteur qui aggrave ce problème. Mais cette question de l'identité se pose-t-elle au Mexique avec la même acuité qu'elle se pose au Canada?

Il est absolument nécessaire ici de considérer successivement les Canadiens anglophones et les Canadiens francophones, ce que le document a voulu éviter le plus possible. Cette ambivalence à l'endroit des États-Unis est au cœur même de l'histoire du Canada anglais. La tragédie des Loyalistes est qu'ils ont dû se définir comme des Britanniques tandis qu'ils demeuraient Américains dans l'âme. On a déjà démontré que la Révolution américaine a divisé en deux un peuple homogène et que la fidélité au mythe de la couronne britannique a été, en grande partie, un mécanisme de défense de la part de ceux qui avaient été refoulés vers le Nord contre leur gré. Les «Britanniques de l'Amérique du Nord» se sont longtemps refusés à se donner une identité propre. Les Canadiens anglophones d'aujourd'hui se sont à peu près détachés de la Grande-Bretagne mais leur américanisme latent n'est peut-être pas encore tout à fait disparu. Il est vrai que le plus grand nombre de Canadiens de langue anglaise ne sont pas les descendants des Loyalistes. Mais combien d'entre eux ne le sont-ils pas devenus par adoption? Combien d'autres ne sont-ils pas arrivés au Canada pour avoir voulu se faire Américains?

Aujourd'hui sans doute cette volonté d'être Canadiens et de s'affirmer comme un peuple bien distinct des États-Unis devient de plus en plus forte. Mais cette volonté manque de racine et il n'est pas facile de discerner jusqu'où elle peut aller.

Le cas des Canadiens français est plus simple. Leur culture a dû très tôt se différencier nettement de celle de la France moderne et, s'ils ont toujours été sujets à l'attraction américaine, leur langue et leur mode de vie leur conservent une identité propre. Aussi ne réagissent-ils pas de la même façon à l'emprise de l'économie américaine sur les entreprises canadiennes. Ils ne la distinguent guère, selon le document, «de celle d'autres parties du Canada sur les entreprises locales» (p. 19). On espère toutefois que les Canadiens français préféreront être une minorité au Canada plutôt qu'en Amérique du Nord et seront sensibles aux efforts déployés au Canada pour l'expansion de la culture française. La situation n'est peut-être pas aussi simple.

En fait, c'est tout le problème de

l'unité canadienne, sinon celui des deux cultures (ou deux nations!) qu'il faut poser pour définir les relations canado-américaines, s'il est vrai que la politique étrangère doit refléter certaines données de la politique intérieure. Le document fait état, à l'occasion, de la nécessité de coordonner les politiques fédérales et provinciales vis-à-vis des États-Unis. Ce n'est pas suffisant. Des Américains eux-mêmes nous ont déjà laissé entendre que l'incertitude quant à l'avenir du Canada n'était pas sans nuire à la politique étrangère canadienne. Pourquoi nous voilerions-nous la face? Le problème de la pénétration économique et culturelle des États-Unis doit nécessairement être envisagé par Ottawa de concert avec les gouvernements provinciaux et en particulier avec celui du Québec qui tend à considérer, à tort ou à raison, le nationalisme économique canadien comme un phénomène proprement ontarien.

L'identité canadienne ne pourra se définir sans tenir compte de la présence au Canada de deux sociétés différentes qui envisagent parfois les problèmes différemment. Un des traits qui distinguent le Canada des États-Unis, c'est peut-être précisément cette dualité, pour ne pas employer l'expression rejetée de biculturalisme. En tout cas, la consolidation de l'économie canadienne n'aura de sens que si elle respecte le postulat d'une identité canadienne entendue dans toute sa complexité.

II — Les moyens de l'indépendance

Le document du ministre des Affaires extérieures définit la politique étrangère du Canada à l'endroit des États-Unis en fonction d'«une stratégie d'ensemble visant à renforcer l'économie canadienne», donc d'abord en termes économiques. C'est évidemment dans ce domaine que se posent les problèmes les plus urgents. Si ces problèmes sont très bien définis par le document, leur solution est inévitablement moins précise. On comprend qu'un exposé de ce genre ne puisse s'engager dans la formulation de politiques concrètes. Toutefois, l'étude est si élaborée au chapitre de l'évaluation des problèmes qu'on aurait pu souhaiter au moins un commencement de réponse à des questions comme celle de la soumission des filiales de compagnies américaines à des directives proprement américaines concernant les exportations, les monopoles etc. . . Il n'est pas fait mention non plus des contrats accordés par le Pentagone à des compagnies canadiennes. Ces contrats, dépouillés de toute clause protectionniste, sont sans doute profitables à certains secteurs de l'industrie